



# Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3554 — Jeudi 11 Mars 2010

— 15<sup>ème</sup> ANNEE — ISSN 0330-7174

## SOMMAIRE

### AVIS DES SOCIETES

#### LIBERATION DE LA DEUXIEME MOITIE DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU NORD OUEST -SODINO- 2

#### COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL & TOURISTIQUE - SPDIT SICAF - 2

#### ASSEMBLEES GENERALES

SOCIETE DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL & TOURISTIQUE - SPDIT SICAF - : AGO 3

SOCIETE DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL & TOURISTIQUE - SPDIT SICAF - : AGE 3

SOCIETE FRIGORIFIQUE & BRASSERIE DE TUNIS - SFBT- : AGE 4

SOCIETE FRIGORIFIQUE & BRASSERIE DE TUNIS - SFBT- : AGO 4

MODERN LEASING : AGO 5

SICAV AMEN : AGO 5

AMEN PREMIERE SICAV : AGO 5

#### OFFRE A PRIX FERME –OPF–

OFFRE A PRIX FERME –OPF– ET ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS DE LA SOCIETE «ASSURANCES SALIM» 6-10

**COURBE DES TAUX** 11

**VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM** 12

#### ANNEXE I

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009 : SOCIETE ADWYA

#### ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

## AVIS DES SOCIETES

LIBERATION DE LA DEUXIEME MOITIE DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL

**SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT  
ET D'INVESTISSEMENT DU NORD OUEST  
- SODINO -**

*Siège social : Avenue Taïeb M'Hiri, Bâtiment Société des Foires de Siliana -6100- Siliana*

*Registre de commerce : B1223092005*

**Libération de la deuxième moitié restante de l'augmentation de capital de la  
SODINO de 12MD à 24MD**

La Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest a l'honneur de rappeler à ses actionnaires que l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 26/06/2008 a décidé d'augmenter le capital social de la société de 12MD, pour le porter de 12MD à 24MD. La souscription à cette augmentation de capital a eu lieu du 29/08/2008 au 28/11/2008 conformément au prospectus d'émission visé par le CMF sous le n°08-0623 en date du 15/08/2008. La libération de la première moitié de cette augmentation a été effectuée à la souscription.

Usant des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26/06/2008, le Conseil d'Administration a décidé, lors de sa réunion du 04/02/2010, d'appeler la deuxième moitié restante de cette augmentation de capital **avant le 31/03/2010**.

La SODINO prie, en conséquence, ses actionnaires de bien vouloir procéder dans le délai indiqué ci-dessus au versement des sommes dues représentant la deuxième moitié de leurs participations à ladite augmentation de capital, et ce dans l'un des comptes suivants :

* BH Agence Siliana	14103103101700182848
* BT Agence Siliana	05402000020305059365
* STB Agence Siliana	10401061104660578817
* BNA Agence Siliana	03206031011500499712
* ATB Agence Centrale	01001020110706147269

2010 - AS - 107

COMMUNIQUE DE PRESSE

**SOCIETE DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT  
INDUSTRIEL & TOURISTIQUE  
- SPDIT SICAF -**

Siège Social : Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I - 1080 Tunis -

Le Conseil d'Administration de la SPDIT-SICAF réuni le vendredi 5 mars 2010, a décidé de convoquer les actionnaires en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire le **jeudi 15 avril 2010**. Il a décidé de proposer à l'Assemblée Générale la distribution d'un **dividende de D.0,340 par action**.

2010 - AS - 108

**AVIS DES SOCIETES (suite)**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**SOCIETE DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT  
INDUSTRIEL & TOURISTIQUE  
- SPDIT SICAF -**

Siège Social : Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I - 1080 Tunis -

Le Conseil d'Administration de la SPDIT-SICAF, réuni le 5 mars 2010, a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire pour le **jeudi 15 avril 2010 à 10 H 00** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise, Les Berges du Lac, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2009.
- Lecture du rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers de cet exercice.
- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.
- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.
- Affectation des résultats.
- Quitus pour l'exercice aux Administrateurs
- Renouvellement du mandat d'administrateurs.
- Pouvoirs à donner.

*Les documents de l'Assemblée Générale Ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires dans les délais impartis par la réglementation en vigueur, au Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre, 1080 Tunis.*

2010 - AS - 109

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

**SOCIETE DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT  
INDUSTRIEL & TOURISTIQUE  
- SPDIT SICAF -**

Siège Social : Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I - 1080 Tunis -

Le Conseil d'Administration de la SPDIT-SICAF, réuni le 5 mars 2010, a décidé de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire pour le **jeudi 15 avril 2010 à 10 H 30** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise, Les Berges du Lac, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social.
- Modification de l'article 4 des statuts
- Mise en conformité des statuts.
- Pouvoirs à donner.

*Les documents de l'Assemblée Générale Extraordinaire seront mis à la disposition des actionnaires dans les délais impartis par la réglementation en vigueur, au Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre, 1080 Tunis.*

2010 - AS - 110

**AVIS DES SOCIETES (suite)**

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

**SOCIETE FRIGORIFIQUE & BRASSERIE DE TUNIS  
- SFBT-**

Siège social : 5, Route de l'Hôpital Militaire - 1005 Tunis -

Le conseil d'administration, réuni en date du 5 mars 2010, a décidé de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire pour le **Jeudi 22 avril 2010 à 10H.00** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises, Les Berges du Lac, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 - Augmentation du capital ( par attribution gratuite d'actions) : L'augmentation de capital est d'un montant de 10 000 000 de dinars, à réaliser en deux tranches, pour porter le capital à 66 000 000 de dinars.  
\* Une première tranche avec entrée en jouissance au 1er janvier 2009;  
\* Une deuxième tranche avec entrée en jouissance au 1er janvier 2010.
- 2 - Modification de l'article 6 des statuts;
- 3 - Transfert du siège social;
- 4 - Modification de l'article 4 des statuts;
- 5 - Mise en conformité des statuts;
- 6 - Pouvoirs à donner.

Les documents de l'Assemblée Générale Extraordinaire seront mis à la disposition des actionnaires dans les délais impartis par la réglementation en vigueur, au Centre Urbain Nord - Boulevard de la Terre - 1080 Tunis

2010 - AS - 111

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**SOCIETE FRIGORIFIQUE & BRASSERIE DE TUNIS  
- SFBT-**

Siège social : 5, Route de l'Hôpital Militaire - 1005 Tunis -

Le conseil d'administration, réuni en date du 5 mars 2010, a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire pour le **Jeudi 22 avril 2010 à 09H.30** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises , Les Berges du Lac, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 - Lecture et approbation du rapport du Conseil d'administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009;
- 2 - Lecture du rapport général des commissaires aux comptes afférant aux états financiers de cet exercice ;
- 3 - Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
- 4 - Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales ;
- 5 - Affectation des résultats ;
- 6 - Quitus pour l'exercice aux administrateurs ;
- 7 - Renouvellement de mandats d'administrateurs ;
- 8 - Nomination de deux Commissaires aux comptes ;
- 9 - Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés du groupe SFBT arrêtés au 31 décembre 2009 ;
- 10 - Approbation des états financiers consolidés ;
- 11 - Pouvoirs à donner.

Au cours de cette Assemblée, le Conseil d'Administration proposera un dividende de : 0 D,600 par action.

Les documents de l'Assemblée Générale Ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires dans les délais impartis par la réglementation en vigueur, au Centre Urbain Nord - Boulevard de la Terre - 1080 Tunis

2010 - AS - 112

## AVIS DES SOCIETES (suite)

### ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES

#### **MODERN LEASING**

*Siège social : Immeuble Assurances Salim Lot AFH-BC5 Centre Urbain Nord  
- 1082 Tunis Mahrajène -*

La société Modern Leasing porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **jeudi 25 mars 2010, à 11h00** au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de l'exercice 2009
- Lecture des Rapports Général et Spécial des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2009
- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2009
- Quitus aux Administrateurs.
- Affectation des résultats.
- Fixation de la rémunération des membres du Comité d'Audit pour l'exercice 2009.
- Fixation du montant des Jetons de présence pour l'exercice 2009.

2010 - AS - 117

#### **SICAV AMEN** **SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE**

*Siège Social : AMEN BANK Av.MedV - 1002 Tunis -*

#### **CONVOCAION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

Le Conseil d'Administration de SICAV AMEN invite les Actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **Vendredi 19 Mars 2010 à 16 heures**, au siège d'Amen Bank, avenue Mohamed V, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2009,
- 2/ Lecture des rapports du Commissaire aux comptes,
- 3/ Approbation des comptes arrêtés au 31 décembre 2009,
- 4/ Nomination d'administrateurs,
- 5/ Quitus aux Administrateurs.

2010 - AS - 115

#### **AMEN PREMIERE SICAV** **SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE**

*Siège Social : AMEN BANK Av.MedV - 1002 Tunis -*

#### **CONVOCAION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

Le Conseil d'Administration d'AMEN PREMIERE SICAV invite les Actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **Vendredi 19 mars 2010 à 16.30 heures**, au siège d'Amen Bank, Avenue Mohamed V-Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1/Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2009,
- 2/ Lecture des rapports du Commissaire aux comptes,
- 3/ Approbation des comptes arrêtés au 31 décembre 2009,
- 4/ Affectation des résultats de l'exercice 2009,
- 5/ Nomination d'administrateurs,
- 6/ Quitus aux Administrateurs.

2010 - AS - 116

## AVIS DES SOCIETES (suite)

OFFRE A PRIX FERME - OPF -

**Portée du visa du CMF :** Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

### OFFRE A PRIX FERME - OPF - ET ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS DE LA SOCIETE «ASSURANCES SALIM»

Le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme – OPF – et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse des actions de la société «Assurances SALIM».

Dans le cadre du prospectus, la société «Assurances SALIM» a pris les engagements suivants :

- Conformer ses statuts à la réglementation en vigueur;
- Réserver au moins un siège au Conseil d'Administration au profit des détenteurs des actions acquises dans le cadre de cette opération lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui devra renouveler les mandats des administrateurs ou en cas de vacance;
- Régulariser courant 2010 sa situation de participation croisée avec la BH par la cession des actions détenues au capital de cette dernière;
- Finaliser la mise en place de son nouveau système d'information au cours du premier trimestre 2010;
- Mettre à jour son manuel de procédures et d'organisation courant de l'année 2010;
- Tenir une communication financière au moins une fois par an.
- Actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et les porter à la connaissance des actionnaires et du public, avec information de ces derniers sur l'état de réalisation de ses prévisions et insertion d'une analyse des écarts relevés au niveau de son rapport annuel.

Aussi, le Groupe BH <sup>(1)</sup> s'est engagé :

- à ne pas céder plus de 5% de sa participation au capital de la société dans le public, sauf autorisation spéciale du Conseil du Marché Financier, et ce pendant deux (2) ans à compter de la date d'introduction;
- à ne pas développer une activité locale concurrente à celle de la société.

(1) Banque de l'Habitat, Epargne Invest Sicaf, SIM SICAR, Modern Leasing et SIFIB BH.

### ADMISSION DES ACTIONS DE LA SOCIETE «Assurances SALIM» AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE :

La Bourse a donné, en date du 30/12/2009, son accord de principe quant à l'admission des actions de la société «Assurances SALIM» au marché principal de la cote de la Bourse.

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants, l'introduction des actions de la société «Assurances SALIM» se fera au marché principal de la cote de la Bourse au cours de 15 dinars l'action et sera ultérieurement annoncée sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

#### • Décisions ayant autorisé l'opération :

Sur proposition du Conseil d'Administration réuni le 20/11/2009, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société «Assurances SALIM» tenue le 09/12/2009 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres au marché principal de la cote de la Bourse de Tunis.

#### • Autorisation d'augmentation du capital :

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 09/12/2009 a décidé d'augmenter le capital social de la société « Assurances SALIM » de 10 000 000 dinars à 13 300 000 dinars par souscription en numéraire d'un montant de 3 300 000 dinars et l'émission de 660 000 actions nouvelles.

OFFRE A PRIX FERME - OPF - SUITE -

L'Assemblée Générale Extraordinaire a délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires pour arrêter les périodes, fixer le prix d'émission, les caractéristiques et les modalités et conditions de cette augmentation de capital et remplir d'une manière générale toutes les formalités nécessaires pour la réalisation de l'augmentation du capital en vue de l'introduction en Bourse.

Usant des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 09/12/2009, le Conseil d'Administration de la société «Assurance SALIM» a fixé, lors de sa réunion du 29/12/2009, le prix d'émission des actions nouvelles à 15 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 10 dinars de prime d'émission, à libérer intégralement à la souscription. Le Conseil d'Administration a également fixé la date de jouissance des actions nouvelles au 01/01/2009.

- **Droit préférentiel de souscription :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 09/12/2009 a décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation de capital au public à l'occasion de l'introduction des titres de la société à la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

En conséquence de la décision de l'augmentation du capital social réservée au public, les anciens actionnaires renoncent à leurs droits préférentiels de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital. Cette renonciation se traduit par la suppression du droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

- **Cadre de l'offre :**

L'introduction s'effectuera par la mise sur le marché, dans le cadre d'une augmentation de capital par voie de souscription publique, de 660 000 actions d'une valeur nominale de cinq (5) dinars chacune, représentant 24,81% du capital après la réalisation de ladite augmentation.

### 1- Présentation de la société :

**Dénomination :** «Assurances SALIM»

**Siège social :** Immeuble Eljamel, Avenue Mohamed V -1002 Tunis-

**Forme juridique :** Société Anonyme

**Date de constitution :** 15/09/1995

**Capital social :** 10 000 000 dinars divisé en 2 000 000 actions de nominal cinq (5) dinars entièrement libérées.

**Objet social :**

La société a pour objet, en Tunisie et à l'étranger, la réalisation et la gestion des contrats, de conventions d'assurance et de réassurance de toute nature ainsi que toutes autres opérations ou contrats pouvant être légalement réalisés par les sociétés d'assurances conformément à la législation en vigueur.

En vue de la réalisation de cet objet social et en vue plus spécialement de la gestion et du placement des actifs et des disponibilités de la société, celle-ci peut effectuer ou participer à toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ou susceptible d'en faciliter la réalisation, l'exploitation ou le développement.

### 2- Période de validité de l'offre :

L'Offre à Prix Ferme est ouverte au public du **01/03/2010** au **12/03/2010 inclus**.

### 3- Date de jouissance des actions :

Les actions nouvelles porteront jouissance à partir du **1<sup>er</sup> janvier 2009**.

### 4- Prix de l'offre :

Pour la présente offre, le prix de l'action de la société «Assurances SALIM» a été fixé à **15 dinars** et ce, tous frais, commissions, courtages et taxes compris.

### 5- Établissements domiciliaires :

Tous les intermédiaires en Bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription d'actions de la société «Assurances SALIM» exprimées dans le cadre de la présente offre.

La somme relative à l'augmentation de capital sera versée au compte indisponible n°**14207207300700249331** ouvert auprès de la Banque de l'Habitat Agence International.

## **6- Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres :**

L'opération proposée porte sur une offre à prix ferme de 660 000 actions nouvelles émises à l'occasion de l'augmentation du capital réservée au public, soit 24,81% du capital social après réalisation de l'augmentation telle que décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 09/12/2009.

Les actions offertes dans le cadre de la présente Offre à Prix Ferme seront réparties en quatre catégories :

- ❖ **Catégorie A** : 50% des actions offertes, soit 330 000 actions, seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères autres que les OPCVM sollicitant au minimum 200 actions et au maximum 13 300 actions;
- ❖ **Catégorie B** : 30% des actions offertes, soit 198 000 actions, seront réservées aux OPCVM (SICAV et FCP) tunisiens sollicitant au minimum 200 actions et au maximum 66 000 actions;
- ❖ **Catégorie C** : 15% des actions offertes, soit 99 000 actions, seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères sollicitant au minimum 10 actions et au maximum 200 actions;
- ❖ **Catégorie D** : 5% des actions offertes, soit 33 000 actions, seront réservées au personnel du groupe BH et SALIM réparti comme suit:
  - 4% soit 26 400 actions pour le personnel du groupe BH autre que le personnel de la société «Assurances SALIM»;
  - 1% soit 6 600 actions pour le personnel de la société «Assurances SALIM».

Les demandes de souscription doivent être nominatives et données par écrit aux intermédiaires en Bourse. Ces demandes doivent préciser obligatoirement, le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandée et l'identité complète du souscripteur.

L'identité complète du souscripteur comprend :

- Pour les personnes physiques majeures tunisiennes : le nom, le prénom et le numéro de la carte d'identité nationale;
- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes : le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que le numéro de la carte d'identité nationale du père ou du tuteur légal;
- Pour les personnes morales tunisiennes : la dénomination sociale complète et le numéro d'inscription au registre de commerce;
- Pour les institutionnels : la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au registre de commerce, s'il y a lieu. Pour les Fonds Communs de Placement (FCP), il y a lieu d'indiquer l'identification des gestionnaires suivie de la dénomination du FCP. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR;
- Pour les étrangers: le nom, le prénom ou la dénomination sociale, la nature et les références des documents présentés.

Toute demande de souscription ne comportant pas les indications précitées ne sera pas prise en considération par la commission de dépouillement.

La quantité demandée par demande de souscription doit respecter la quantité minimale et maximale fixée par catégorie, à l'exception de la catégorie D.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des demandes de souscription reçues au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre la demande qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (3) demandes de souscription à titre de mandataire d'autres personnes. Ces demandes doivent être accompagnées d'un acte de procuration dûment signé et légalisé;
- Un nombre de demandes de souscription équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces demandes doivent être accompagnées d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'une seule demande de souscription, toutes catégories confondues, déposée auprès d'un seul intermédiaire en Bourse. En cas de dépôt de plusieurs demandes auprès de différents intermédiaires, seule la première par le temps sera acceptée par la commission de dépouillement.

En cas de demandes multiples reproduites chez un même intermédiaire, seule la demande portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenue.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées précédemment. L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

## **7- Modalités de paiement du prix :**

Pour la présente offre, le prix de l'action de la société «Assurances SALIM» a été fixé à **15 dinars** et ce, tous frais, commissions, courtages et taxes compris.



Le règlement des demandes de souscription par les donneurs d'ordre désirant souscrire à des actions de la Société «Assurances SALIM» dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en Bourse au moment du dépôt de la demande. En cas de satisfaction partielle de la demande de souscription, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au souscripteur dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'Offre à Prix Ferme.

#### **8- Mode de répartition des titres :**

Les actions offertes seront réparties en quatre catégories

- ❖ 50% pour la catégorie A «personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères autres que les OPCVM », soit 330 000 actions;
- ❖ 30% pour la catégorie B «OPCVM (SICAV et FCP) tunisiens», soit 198 000 actions;
- ❖ 15% pour la catégorie C «personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères», soit 99 000 actions,
- ❖ 5% pour la catégorie D «personnel du groupe BH et SALIM», soit 33 000 actions.

Le mode de satisfaction des demandes de souscription se fera de la manière suivante :

- **Pour les catégories A et B** : les demandes de souscription seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation de chaque catégorie, déterminé par le rapport quantité offerte/quantité demandée et retenue.  
Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement.
- **Pour la catégorie C** : les demandes de souscription seront satisfaites également par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépouillement.
- **Pour la catégorie D** : les demandes de souscription du personnel du groupe BH et SALIM seront satisfaites également par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. La répartition sera faite comme suit:
  - 4% pour le personnel du groupe BH autre que le personnel de la société «Assurances SALIM»;
  - 1% pour le personnel de la société «Assurances SALIM».

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté en priorité à la catégorie A puis à la catégorie B puis à la catégorie C puis à la catégorie D.

#### **9- Transmission des demandes et centralisation :**

Les intermédiaires en Bourse établissent, par catégorie, les états de demandes de souscription reçues de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Les intermédiaires en Bourse transmettront à la BVMT les états de demandes de souscription selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

Pour la catégorie D, la liste des demandes de souscription sera transmise par la SIFIB-BH à la BVMT et ce, dans les mêmes conditions précitées.

#### **10-Ouverture des plis et dépouillement :**

Les états relatifs aux demandes de souscription données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT, de Tunisie Valeurs et de la SIFIB-BH -

intermédiaires en Bourse chargés de l'opération, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La commission procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès verbal à cet effet.

### **11-Déclaration des résultats :**

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des demandes de souscription, le résultat de l'offre fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'offre et, en cas de suite positive, l'avis précisera par intermédiaire, le nombre de titres attribué, les demandes retenues et la réduction éventuelle dont les demandes de souscription seront frappées.

### **12-Règlement des capitaux et livraison des titres :**

Au cas où l'offre connaîtra une suite favorable, la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis communiquera, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, à chaque intermédiaire, l'état détaillé de ses demandes de souscription retenues et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Les actions anciennes de la société «Assurances SALIM» sont prises en charge par la STICODEVAM depuis le 02/09/1998 sous le code ISIN TN0006550016.

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront prises en charge par la STICODEVAM à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire. Ainsi, les opérations de règlement et de livraison seront assurées par cette dernière.

Le registre des actionnaires sera tenu par la SIFIB BH, intermédiaire en Bourse.

### **13- Cotation des titres :**

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié sur le bulletin officiel de la BVMT.

Toutefois, la cotation des actions nouvelles ne démarrera qu'après l'accomplissement des formalités juridiques de l'augmentation du capital. Ainsi, les actions nouvelles ne seront cessibles et négociables qu'après la publication d'un avis sur le bulletin officiel de la BVMT.

### **14- Contrat de liquidité :**

Un contrat de liquidité pour une période de 6 mois à partir de la date d'introduction, sera établi entre la SIFIB-BH intermédiaire en Bourse et des sociétés du groupe BH, actionnaires de la société «Assurances SALIM»: la BH, l'Épargne Invest SICAF et la SIM SICAR, portant sur 20% du produit de l'Offre à Prix Ferme, soit un montant de 1 000 000 de dinars et 65 333 actions.

### **15-Régulation du cours boursier :**

Les actionnaires de la société «Assurances SALIM» se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce, conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Le contrat de régulation sera confié à la SIFIB BH, intermédiaire en Bourse.

**Un prospectus d'Offre à Prix Ferme –OPF– et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse visé par le Conseil du Marché Financier sous le numéro 10-687 du 12 février 2010, est mis à la disposition du public auprès de la société «Assurances SALIM», de la SIFIB-BH et de Tunisie Valeurs, intermédiaires en Bourse chargés de l'opération, auprès de tous les autres intermédiaires en Bourse et sur le site Internet du CMF : [www.cmf.org.tn](http://www.cmf.org.tn).**

**AVIS**

**COURBE DES TAUX DU 11 MARS 2010**

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) <sup>[1]</sup>	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,137%		
TN0008002347	BTCT 52 semaines 06/04/2010		4,147%	
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		4,149%	1 002,120
TN0008002354	BTCT 52 SEMAINES 11/05/2010		4,161%	
TN0008002362	BTCT 52 SEMAINES 08/07/2010		4,185%	
TN0008002370	BTCT 52 SEMAINES 10/08/2010		4,198%	
TN0008002388	BTCT 52 SEMAINES 07/09/2010		4,210%	
TN0008002396	BTC 52 SEMAINES 12/10/2010		4,224%	
TN0008002404	BTC 52 SEMAINES 16/11/2010		4,238%	
TN0008002420	BTC 52 SEMAINES 18/01/2011		4,264%	
TN0008002438	BTC 52 SEMAINES 01/03/2011	4,281%		
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,321%	999,497
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,378%	1 030,341
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	4,471%		1 014,434
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,524%	1 050,689
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,569%	1 106,943
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,590%	1 140,248
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,643%	1 101,317
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	4,740%		1 025,878
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,822%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,927%	1 109,361
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,126%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	5,161%		1 023,681
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,605%	1 111,382

<sup>[1]</sup> L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.



<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**ETATS FINANCIERS****SOCIETE ADWYA**

Siège social : Route de la Marsa, Km 14, B.P. 658- 2070 LA MARSAA.

La Société Adwya publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 31 mars 2010. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr GUELLATY Mourad.

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2009**  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<b><u>ACTIFS</u></b>	<b><u>NOTES</u></b>	<b><u>2009</u></b>	<b><u>2008</u></b>
<b><u>ACTIFS NON COURANTS</u></b>			
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles	3	1 803 223	1 408 953
Moins : amortissements		(706 840)	(597 197)
		<u>1 096 384</u>	<u>811 756</u>
Immobilisations corporelles	3	28 499 273	26 660 992
Moins : amortissements		(20 081 554)	(19 564 543)
		<u>8 417 719</u>	<u>7 096 449</u>
Immobilisations financières	4	57 523	53 280
Moins : provisions		-	-
		<u>57 523</u>	<u>53 280</u>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b><u>9 571 626</u></b>	<b><u>7 961 485</u></b>
Autres actifs non courants		-	-
<b>Total des actifs non courants</b>		<b><u>9 571 626</u></b>	<b><u>7 961 485</u></b>
<b><u>ACTIFS COURANTS</u></b>			
Stocks	5	21 524 863	14 888 382
Moins : provisions		(40 964)	(199 497)
		<u>21 483 899</u>	<u>14 688 885</u>
Clients et comptes rattachés	6	3 048 245	2 662 090
Moins : provisions		(75 585)	(371 297)
		<u>2 972 661</u>	<u>2 290 793</u>
Autres actifs courants	7	1 924 958	1 216 107
Moins provisions		(33 463)	(156 558)
		<u>1 891 495</u>	<u>1 059 549</u>
Placements et autres actifs financiers	8	3 481 727	3 421 557
Liquidités et équivalents de liquidités	9	1 584 645	392 954

<b><u>Total des actifs courants</u></b>	<b><u>31 414 427</u></b>	<b><u>21 853 738</u></b>
<b><u>Total des actifs</u></b>	<b><u>40 986 053</u></b>	<b><u>29 815 223</u></b>

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2009**  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<b><u>NOTES</u></b>	<b><u>2009</u></b>	<b><u>2008</u></b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u></b>			
<b><u>Capitaux propres</u></b>			
Capital social	10	11 000 000	11 000 000
Réserves	11	3 993 353	2 516 099
Autres capitaux propres	12	-	31 935
<b><u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u></b>		<b><u>14 993 353</u></b>	<b><u>13 548 034</u></b>
Résultat de l'exercice		4 368 986	4 447 254
<b><u>Total des capitaux propres avant affectation</u></b>		<b><u>19 362 339</u></b>	<b><u>17 995 288</u></b>
<b><u>PASSIFS</u></b>			
<b><u>Passifs non courants</u></b>			
Emprunts	13	180 492	694 490
Provisions pour risques et charges	14	132 318	1 907
<b><u>Total des passifs non courants</u></b>		<b><u>312 810</u></b>	<b><u>696 397</u></b>
<b><u>Passifs courants</u></b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	15	18 837 485	8 247 107
Autres passifs courants	16	1 628 636	1 847 915
Concours bancaires et autres passifs	17	844 783	1 028 516
<b><u>Total des passifs courants</u></b>		<b><u>21 310 904</u></b>	<b><u>11 123 538</u></b>
<b><u>Total des passifs</u></b>		<b><u>21 623 714</u></b>	<b><u>11 819 935</u></b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>40 986 053</b>	<b>29 815 223</b>
		=====	=====

**ETAT DE RESULTAT**  
**POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<u>NOTES</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
<b><u>Produits d'exploitation</u></b>			
Revenus	18	50 981 078	41 338 580
Autres produits d'exploitation	19	801 943	399 757
Variation des stocks des produits finis et des encours		351 921	1 630 501
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b><u>52 134 942</u></b>	<b><u>43 368 838</u></b>
<b><u>Charges d'exploitation</u></b>			
Achats de MP/AC consommés	20	30 720 524	24 130 965
Achats d'approvisionnements consommés	21	2 535 172	2 180 084
Charges de personnel	22	5 434 215	4 786 993
Dotations aux amortissements et provisions	23	1 418 130	1 571 047
Autres charges d'exploitation	24	5 497 835	4 565 967
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b><u>45 605 877</u></b>	<b><u>37 235 055</u></b>
<b><u>Résultat d'exploitation</u></b>		<b><u>6 529 066</u></b>	<b><u>6 133 783</u></b>
Charges financières nettes	25	(1 345 115)	(1 089 822)
Produits des placements et autres produits financiers	26	424 636	483 726
Autres gains ordinaires	27	81 018	155 050
Autres pertes ordinaires	28	(329 309)	(21 929)
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b><u>5 360 296</u></b>	<b><u>5 660 809</u></b>
Impôt sur les bénéfices	29	(991 310)	(1 213 555)
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b><u>4 368 986</u></b>	<b><u>4 447 254</u></b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b><u>4 368 986</u></b>	<b><u>4 447 254</u></b>
<b>Résultat par action</b>	30	0,397	0,404

**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**  
**POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<u>NOTES</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
<b><u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u></b>			
Encaissements reçus des clients et des débiteurs divers		53 133 347	43 638 116
Encaissements reçus suite à la restitution du crédit de TVA		-	247 818
Encaissements provenant des produits de placements courants		147 526	152 917
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(44 131 828)	(40 542 861)
Décaissements affectés aux placements courants		(63 434)	(61 605)
Intérêts payés		(575 824)	(440 822)
Impôts sur les bénéfices payés		(709 104)	(294 272)
<b><u>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</u></b>		<b><u>7 800 683</u></b>	<b><u>2 699 291</u></b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u></b>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(2 993 145)	(1 600 731)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		102 290	52 059
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(4 243)	(8 750)
<b><u>Flux de trésorerie affectées aux activités d'investissement</u></b>		<b><u>(2 895 098)</u></b>	<b><u>(1 557 422)</u></b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u></b>			
Dividendes et autres distributions		(2 969 872)	(2 748 800)
Remboursements d'emprunts		(579 400)	(518 278)
Encaissement provenant des emprunts		28 600	-
<b><u>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</u></b>		<b><u>(3 520 672)</u></b>	<b><u>(3 267 078)</u></b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b>1 384 913</b>	<b>(2 125 208)</b>
Trésorerie au début de l'exercice		(105 450)	2 019 758
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>31</b>	<b><u>1 279 463</u></b>	<b><u>(105 450)</u></b>



**SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31  
DÉCEMBRE 2009**

(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	31/12/2009	31/12/2008
Revenus	49 847 111	Variation de stocks des PF			-	
Façonnages	742 973	et des encours				
Echantillons	390 994					
Autres produits d'exploitation	801 943					
Production stockée	351 921					
<b>Total</b>	<b>52 134 942</b>	<b>Total</b>		Production	52 134 942	43 368 838
Production	52 134 942	Achats consommés	30 720 524	Marge sur coût matières	<b>21 414 418</b>	<b>19 237 874</b>
Marges sur coût matières	21 414 418	Autres charges externes	7 806 492	Valeurs ajoutée brute	13 607 927	12 699 797
<b>Total</b>	<b>21 414 418</b>	<b>Total</b>	<b>7 806 492</b>	<b>Total</b>	<b>13 607 927</b>	<b>12 699 797</b>
Valeur ajoutée brute	13 607 927	Impôts et taxes	226 516	Excédent brut d'exploitation	7 947 196	7 704 830
		Charges de personnel	5 434 215			
<b>Total</b>	<b>13 607 927</b>	<b>Total</b>	<b>5 660 731</b>	<b>Total</b>	<b>7 947 196</b>	<b>7 704 830</b>
Excédent brut d'exploitation	7 947 196	Autres charges ordinaires	329 309	Résultat des activités ordinaires	4 368 986	4 447 254
Autres produits ordinaires	81 018	Charges financières	1 345 115			
Produits financiers	424 636	Dotations aux amortissements	1 418 130			
		Impôts sur le résultat ordinaires	991 310			
<b>Total</b>	<b>8 452 850</b>	<b>Total</b>	<b>4 083 864</b>		<b>4 368 986</b>	<b>4 447 254</b>
Résultat des activités ordinaires	4 368 986	Pertes extraordinaires		Résultat net après modifications comptables	4 368 986	4 447 254
Gains extraordinaires		Effet négatif des mod. comptables				
Effet positif des mod. Comptables		Impôt/élément extraord. et mod. comptables				
<b>Total</b>	<b>4 368 986</b>	<b>Total</b>		<b>Total</b>	<b>4 368 986</b>	<b>4 447 254</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS**  
**POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**  
**(Montants exprimés en dinars tunisiens)**

**1. CONSTITUTION ET ACTIVITE.**

La société "Adwya" a été constituée le 10 Juin 1983 sous la forme d'une société anonyme ayant pour objet principal, la construction, l'équipement et l'exploitation d'une unité de production de produits pharmaceutiques et tous produits paras pharmaceutiques.

**2. PRINCIPES COMPTABLES.**

Les états financiers de la société "Adwya" ont été établis et présentés conformément aux normes aux méthodes comptables prévues par les normes comptables tunisiennes et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement), ainsi que les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

Les bases de mesures et principes comptables les plus significatifs retenus pour l'établissement de ces états financiers se résument comme suit :

**2.1. Immobilisations.**

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition et amorties sur une base linéaire qui tient compte de la durée de vie estimée de chaque bien et selon les taux suivants :

- Logiciels	33,33 %
- Marques et brevets	10 %
- Constructions	2 %
- Matériel industriel	10 %
- Agencement, aménagement et installations	10 %
- Poinçons et formats	10 %
- Outillages industriels	10 %
- Matériel de transport	20 %
- Matériel de manutention	10 %
- Rayonnages métalliques	5 %
- Matériel informatique	15 %
- Équipements de bureau	10 %

Toutefois, les dotations aux amortissements pour le matériel d'exploitation et le matériel informatique sont calculées de la manière suivante :

- Pour le matériel d'exploitation acquis avant le 31 Décembre 1995 et travaillant en double équipe, le taux a été multiplié par un coefficient de 1,5.
- Pour le matériel d'exploitation acquis à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1996, l'amortissement dégressif lui a été appliqué jusqu'au 31 décembre 2006 et ce en multipliant le taux linéaire par un coefficient de 2,5. L'amortissement dégressif a été abandonné à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007 suite à l'abrogation du paragraphe 2 de l'article 12 du code de l'impôt

sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés par la loi de finances 2008.

- Pour le matériel informatique acquis à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1996, l'amortissement dégressif lui a été appliqué jusqu'au 31 décembre 2006. L'amortissement dégressif a été abandonné à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007 suite à l'abrogation du paragraphe 2 de l'article 12 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés par la loi de finances 2008.

## **2.2. Valeurs d'exploitation.**

Les matières premières et les articles de conditionnement sont valorisés à leur coût d'achat hors taxes.

Les stocks de produits finis sont valorisés au coût de production.

Les produits semi-ouvrés sont valorisés au coût d'achat des matières premières et des articles de conditionnement.

Une provision pour dépréciation des stocks des produits finis et semi-finis est constatée chaque fois que le coût de production de ces stocks est supérieur à leur valeur de réalisation nette.

## **2.3. Achats étrangers.**

Les achats étrangers sont enregistrés sur la base du taux de change interbancaire du premier jour du mois de la réception.

Les soldes des factures non réglées en fin d'exercice donnent lieu à la constatation d'un écart de conversion chaque fois qu'il existe une différence de change probable.

## **2.4. Statut fiscal.**

La société est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux réduit de 20% pour une période de cinq ans à partir de la date de son introduction en bourse, et ce, dans le cadre des dispositions de la loi n° 99-92 du 17 Août 1999 relative à la relance du marché financier telle que complétée par les textes subséquents.

**3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES.**

Les immobilisations corporelles et incorporelles s'analysent comme suit :

**TABEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS**

DESIGNATION	VALEURS BRUTES COMPTABLES				AMORTISSEMENTS LINEAIRES				VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31/12/2009
	AU 31/12/2008	Acquisitions 2009	Cessions / Reclassements 2009	AU 31/12/2009	AU 31/12/2008	Dotations Amort. 2009	Cessions & Régul. 2009	AU 31/12/2009	
Logiciels informatiques	296 201	25 810		322 012	276 992	14 178		291 170	30 842
Brevets	926 694	44 140		970 835	320 205	95 464		415 670	555 165
Avances sur immobilisations incorporelles	186 058	356 139	31 820	510 377					510 377
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>1 408 953</b>	<b>426 090</b>	<b>31 820</b>	<b>1 803 223</b>	<b>597 197</b>	<b>109 642</b>		<b>706 840</b>	<b>1 096 384</b>
Terrain	240 000	-	-	240 000	-	-	-	-	240 000
Constructions	3 961 762	-	-	3 961 762	1 948 442	117 260	-	2 065 702	1 896 060
Matériels industriels	11 897 490	1 243 338	200 434	12 940 393	10 109 708	378 335	200 434	10 287 609	2 652 784
Matériels de transport	544 578	22 731	351 057	216 251	320 274	54 249	275 181	99 342	116 910
Matériels de transport acquis sous leasing	53 000	-	-	53 000	13 544	17 667	-	31 211	21 789
Equipements de bureaux	423 797	22 216	1 292	444 721	303 642	20 892	1 292	323 242	121 479
Matériels informatiques	765 548	89 781	87 553	767 775	650 500	35 615	87 553	598 561	169 214
Agencements, aménagements et installations	6 459 039	225 482	12 194	6 672 327	4 925 771	297 129	12 194	5 210 706	1 461 621
Matériels de manutention	251 612	849	-	252 461	221 038	9 012	-	230 049	22 412
Matériels et outillages	759 540	195 168	-	954 708	403 698	65 987	-	469 685	485 023
Poinçons et formats	1 165 728	99 687	-	1 265 414	605 821	95 546	-	701 367	564 047
Rayonnages métalliques	39 292	504	-	39 796	11 479	1 974	-	13 453	26 343
Immobilisations en cours	99 607	675 056	84 000	690 663	-	-	-	-	690 663
Provision pour dépréciation des poinçons	-	-	-	-	50 626	-	-	-	50 626
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>26 660 992</b>	<b>2 574 812</b>	<b>736 530</b>	<b>28 499 273</b>	<b>19 564 543</b>	<b>1 093 665</b>	<b>576 654</b>	<b>20 081 554</b>	<b>8 417 719</b>
<b>Total des immobilisations</b>	<b>28 069 945</b>	<b>3 000 902</b>	<b>768 350</b>	<b>30 302 497</b>	<b>20 161 741</b>	<b>1 203 307</b>	<b>576 654</b>	<b>20788 394</b>	<b>9 514 103</b>

**4. IMMOBILISATIONS FINANCIERES.**

Les immobilisations financières se détaillent comme suit :

	<b><u>2009</u></b>	<b><u>2008</u></b>
Dépôts et cautionnements	57 523	53 280
	<u>57 523</u>	<u>53 280</u>
	=====	=====

**5. STOCKS.**

Les stocks se répartissent comme suit :

	<b><u>2009</u></b>	<b><u>2008</u></b>
Stocks matières premières et articles de conditionnement	13 381 419	6 642 752
Stocks produits finis	4 816 918	4 705 576
Stocks produits en cours	2 987 839	3 242 614
Stocks matières consommables	338 687	297 441
	<u>21 524 863</u>	<u>14 888 382</u>
Provisions pour dépréciation stocks de produits finis	(4 718)	(108 972)
Provisions pour dépréciation stocks de produits en cours	(5 413)	(76 064)
Provisions pour dépréciation stocks MP/AC	(30 832)	(14 462)
	<u>21 483 899</u>	<u>14 688 885</u>
	=====	=====

**6. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES.**

Cette rubrique se présente comme suit:

	<b><u>2009</u></b>	<b><u>2008</u></b>
Clients ordinaires	3 002 019	2 369 070
Clients effets impayés	-	12 723
Clients douteux et litigieux	46 226	280 297
	<u>3 048 245</u>	<u>2 662 090</u>
Provisions	(75 585)	(371 297)
	<u>2 972 661</u>	<u>2 290 793</u>
	=====	=====

**7. AUTRES ACTIFS COURANTS.**

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Personnel et comptes rattachés	57 743	89 491
Crédit de TVA	1 179 341	563 981
Etat crédit d'impôt sur les sociétés	151 840	-
Etat, subventions à recevoir	13 052	7 035
Receveur des douanes	26 951	-
C/C des laboratoires échantillons	433 845	430 105
Débiteurs divers	62 186	125 495
	<hr/>	<hr/>
	1 924 958	1 216 107
Provisions pour dépréciation	(33 463)	(156 558)
	<hr/>	<hr/>
	1 891 495	1 059 549
	=====	=====

**8. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS.**

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Actions ALYSSA SICAV et FIDELITY SICAV(*)	1 676 345	1 611 650
"Placement en pension" ATB	1 800 000	1 800 000
Intérêts courus sur placements courants	5 382	9 907
	<hr/>	<hr/>
	3 481 727	3 421 557
	=====	=====

(\*)Il s'agit de placements en actions effectués auprès de l'Union Financière ALYSSA SICAV et de la société MAC s.a "FIDELITY SICAV". A la date du 31 décembre 2009, le nombre d'actions détenues et leurs valeurs liquidatives se détaillent comme suit :

	Nbre d'actions	Valeur liquidative
ALYSSA SICAV	11 075	102,042
FIDELITY SICAV	5 139	106,291

**9. LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES.**

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Banques	1 030 839	385 443
Caisse	7 000	7 475
Effets clients en portefeuille	546 782	-
CCP	24	36
	<hr/>	<hr/>
	1 584 645	392 954
	=====	=====

**10. CAPITAL SOCIAL.**

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 27 février 2007 a décidé la réduction de la valeur nominale de l'action de la société de cinq dinars à un dinar. Ainsi, le nombre d'actions a été porté de 2 000 000 à 10 000 000.

Le capital social a été augmenté de 1 000 000 dinars pour être porté à la somme de 11 000 000 dinars et ce conformément à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 15 mai 2007.

Cette augmentation a été réalisée par l'incorporation au capital des réserves suivantes :

- Réserves pour réinvestissements exonérés	700 000
- Autres réserves ordinaires	300 000
	1 000 000

**11. RESERVES.**

Les réserves se détaillent comme suit :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Réserves légales	868 785	646 422
Autres réserves	3 124 568	1 869 677
	3 993 353	2 516 099

**12. AUTRES CAPITAUX PROPRES.**

Ils s'analysent comme suit :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Subventions d'investissement	359 516	359 516
Quote part des subventions d'investissement inscrite au compte de résultat	(359 516)	(327 581)
	-	31 935

Le tableau de variation des capitaux propres se présente au 31 décembre 2009 comme suit :

**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2009**

Désignation	Capital social	Réserve légale	Réserves ordinaires	Rés. Spéciale pour réinv.exonéré	Résultat de l'exercice	Subvention d'investiss.	Total des Capitaux propres avant affectation
<b>Situation au 31 décembre 2008</b>	<b>11 000 000</b>	<b>646 422</b>	<b>1 869 677</b>	<b>0</b>	<b>4 447 254</b>	<b>31 935</b>	<b>17 995 288</b>
Affectation en réserves		222 363	1 254 891		(1 477 254)		
Dividendes distribués					(2 970 000)		(2 970 000)
Augmentation de capital							
Résorption des subv.d'investissement						(31 935)	(31 935)
Résultat de l'exercice 2009					4 368 986		<b>4 368 986</b>
<b>Situation en fin de période</b>	<b>11 000 000</b>	<b>868 785</b>	<b>3 124 569</b>	<b>0</b>	<b>4 368 986</b>	<b>0</b>	<b>19 362 339</b>



**13. EMPRUNTS.**

Le tableau des emprunts se présente au 31 Décembre 2009 comme suit :

DESIGNATION	Montant Emprunt	Montants au 31/12/2009			Charges financières au 31/12/2009
		Long Terme	Court Terme	Total	
<b>EMPRUNTS</b>					
<i>ATB 1</i>	64 000	26 993	10 797	37 790	1 803
<i>ATB 2</i>	68 000	-	-	-	
<i>ATB 3</i>	1 100 000	110 000	220 000	330 000	26 185
<i>ATB 4</i>	28 600	16 088	7 150	23 238	1 226
<b>somme ATB</b>	<b>1 232 000</b>	<b>153 081</b>	<b>237 947</b>	<b>391 028</b>	<b>29 214</b>
<i>CFD 1</i>	23 610	-	-	-	
<b>somme CFD</b>	<b>23 610</b>	-	-	-	
<i>UBCI 1</i>	132 729		24 132	24 132	1 542
<i>UBCI 2</i>	410 000	20 446	78 523	98 969	8 338
<i>UBCI 3</i>	110 000	5 493	21 066	26 559	2 390
<i>UBCI 4</i>	81 000	-	-	-	-
<i>UBCI 5</i>	20 000	-	-	-	26
<b>somme UBCI</b>	<b>753 729</b>	<b>25 939</b>	<b>123 721</b>	<b>149 660</b>	<b>12 296</b>
<i>FOCRED</i>	54 500	-	-	-	-
<b>somme FOCRED</b>	<b>54 500</b>	-	-	-	-
<i>BT</i>	1 500 000	-	157 901	157 901	19 588
<b>somme BT</b>	<b>1 500 000</b>	-	<b>157 901</b>	<b>157 901</b>	<b>19 588</b>
<i>Général Leasing</i>	53 000	1 472	17 667	19 139	2 860
<b>somme Général Leasing</b>	<b>53 000</b>	<b>1 472</b>	<b>17 667</b>	<b>19 139</b>	<b>2 860</b>
<b>Total</b>	<b>3 616 839</b>	<b>180 492</b>	<b>537 236</b>	<b>717 728</b>	<b>63 958</b>

**14. PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGE.**

Ils se détaillent comme suit :

	<b><u>2009</u></b>	<b><u>2008</u></b>
Litige avec un salarié	1 907	1 907
Litige Anis Gharbi « sté Essadaka Bois »	29 093	-
Litige Anis Gharbi « Socoma »	31 300	-
Litige Anis Gharbi « sté Jardin du Bois »	70 018	-
	<u>132 318</u>	<u>1 907</u>
	=====	=====

**15. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES.**

Ils se détaillent comme suit :	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Fournisseurs MP/AC	13 309 278	7 035 013
Fournisseurs consommables	651 627	696 864
Fournisseurs d'équipements	229 554	118 068
Fournisseurs, factures non parvenues	4 384 030	173 361
Fournisseurs, effets à payer	185 007	217 659
Fournisseurs, retenue de garantie	77 989	6 138
	<hr/>	<hr/>
	18 837 485	8 247 107
	=====	=====

**16. AUTRES PASSIFS COURANTS.**

Ils se résument comme suit :	<u>2009</u>	<u>2008</u>
C.C des laboratoires (*)	571 968	456 690
C.C Actionnaires et administrateurs	1 329	1 201
Etat, impôts sur les bénéfices à payer	-	414 551
Etat, impôts et taxes	114 397	114 679
CNSS	340 731	292 731
Créditeurs divers	191 589	58 845
Compte d'attente	57 593	26 093
Diverses charges à payer	166 574	247 061
Obligations cautionnées	184 455	236 064
	<hr/>	<hr/>
	1 628 636	1 847 915
	=====	=====

(\*) Il s'agit des comptes courants laboratoires qui enregistrent les royalties et promotions en contre partie des marques et licences exploitées par Adwya, d'une part, et la participation aux efforts de promotion des produits fabriqués, d'autre part.

**17. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS.**

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Emprunts à moins d'un an	537 236	526 171
Intérêts courus	2 365	3 941
Banques	305 182	498 404
	<hr/>	<hr/>
	844 783	1 028 516
	=====	=====

**18. REVENUS.**

Les revenus se résument comme suit :

	<b><u>2009</u></b>	<b><u>2008</u></b>
Chiffre d'affaires officines sous licence	35 678 720	29 634 423
Chiffre d'affaires hôpitaux	1 716 206	2 196 995
Chiffre d'affaires à l'exportation	574 962	55 832
Chiffre d'affaires officines générique Adwya	11 877 223	8 467 959
Façonnage	742 973	714 779
Ventes d'échantillons	390 994	268 592
	<u>50 981 078</u>	<u>41 338 580</u>
	=====	=====

**19. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION.**

Ils se détaillent comme suit :

	<b><u>2009</u></b>	<b><u>2008</u></b>
Produits de stockage Sanofi-Aventis	90 000	90 000
Produits de location cafétéria	3 300	3 300
Subvention d'exploitation	13 601	7 035
Ristourne TFP	14 851	18 156
Autres produits d'exploitation	18 439	68 948
Reprise sur provisions d'exploitation	661 752	212 318
	<u>801 943</u>	<u>399 757</u>
	=====	=====

**20. ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET ARTICLES DE CONDITIONNEMENT CONSOMMES.**

Ils s'analysent comme suit :

	<b><u>2009</u></b>	<b><u>2008</u></b>
Achats principes actifs étrangers	30 725 309	18 757 286
Articles de conditionnement	3 529 769	2 699 876
Achats excipients	2 368 710	1 695 708
Frais sur achats	835 516	732 188
	<u>37 459 304</u>	<u>23 885 058</u>
Variations des stocks MP/AC	(6 738 780)	245 907
	<u>30 720 524</u>	<u>24 130 965</u>
	=====	=====

**21. ACHATS D'APPROVISIONNEMENT CONSOMMES.**

Ils s'analysent comme suit :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Achats de consommables stockés	576 353	510 027
Variation des stocks consommables	(41 246)	(43 805)
Consommations énergétiques	710 296	682 958
Autres achats non stockés	1 289 769	1 030 904
	<u>2 535 172</u>	<u>2 180 084</u>
	=====	=====

**22. CHARGES DE PERSONNEL.**

Cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Salaires et compléments de salaires	4 387 339	3 850 342
Charges patronales	891 852	809 813
Autres charges de personnel	155 024	126 838
	<u>5 434 215</u>	<u>4 786 993</u>
	=====	=====

**23. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS.**

Cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Dotation aux amortissements des immo incorporelles	109 642	102 868
Dotation aux amortissements des immo corporelles	1 075 998	1 097 707
Dotation aux amortissements des immo corporelles acquise en leasing	17 667	13 544
Dotation aux provisions pour risques et charges	130 411	-
Dotation aux provisions pour dépréciation des stocks	18 351	199 497
Dotation aux provisions pour dépréciation des créances	66 060	157 431
	<u>1 418 130</u>	<u>1 571 047</u>
	=====	=====

**24. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION.**

Elles s'analysent comme suit :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Promotions et royalties	1 444 860	1 362 105
Echantillons médicaux offerts	556 329	364 090
Mise à disposition de personnel	731 351	565 309
Publicité, publications et relations publiques	715 129	672 654

Frais de missions	334 932	286 777
Entretiens et réparations	311 021	316 547
Honoraires	211 799	212 689
Primes d'assurance	115 467	129 950
Sous-traitance générale et frais de location	434 900	127 425
Frais postaux et télécommunication	67 311	60 463
Gardiennage	22 993	19 325
Documentations et abonnements	55 022	46 683
Subventions, dons et cotisations	79 401	28 628
Voyages et déplacements	47 310	50 275
Frais et commissions bancaires	52 397	34 868
Impôt et taxes	226 515	207 974
Jetons de présence	55 000	45 000
Carburant, transport administratif et autres	36 098	35 205
	<u>5 497 835</u>	<u>4 565 967</u>
	=====	=====

## **25. CHARGES FINANCIERES NETTES.**

Elles se détaillent comme suit :

	<b><u>2009</u></b>	<b><u>2008</u></b>
Intérêts sur obligations cautionnées	3 024	17 500
Intérêts sur crédits	63 958	102 541
Intérêts des comptes courants bancaires	53 892	18 407
Intérêts escomptes effets	518 908	465 284
Escomptes accordés aux clients	45 562	41 675
Pertes de change réalisées (*)	605 827	134 322
Pertes de change probables	1 714	278 565
Autres charges financières	52 230	31 528
	<u>1 345 115</u>	<u>1 089 822</u>
	=====	=====

(\*) Les reprises sur provisions pour risque et charges financières présentées initialement sous la rubrique produits des placements et autres produits financiers au niveau des états financiers arrêtés au 31/12/2008 sont classées à partir de l'exercice 2009 au niveau de la rubrique charges financières nettes en déduction des pertes de change réalisées.

## **26. PRODUITS DES PLACEMENTS.**

Les produits des placements au titre de l'exercice 2009 s'analysent comme suit :

	<b><u>2009</u></b>	<b><u>2008</u></b>
Revenu des valeurs mobilières de placement	196 492	182 906
Gains de change	184 897	294 430
Autres produits financiers de fonctionnement	43 247	6 390
	<u>424 636</u>	<u>483 726</u>
	=====	=====

**27. AUTRES GAINS ORDINAIRES**

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Autres gains exceptionnels	49 083	121 462
Quotes-parts des subventions d'investissement Inscrites au résultat	31 935	33 588
	<u>81 018</u>	<u>155 050</u>
	=====	=====

**28. AUTRES PERTES ORDINAIRES**

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Redressements et diverses pénalités douanières	329 309	21 929
	<u>329 309</u>	<u>21 929</u>
	=====	=====

Au cours du premier trimestre 2009, la société a subi une perte sur une créance irrécouvrable suite au jugement de faillite prononcé à l'encontre du client Pharmaco et ce pour un montant de 280 297 dt. La dite créance a été provisionnée en avril 2007.

**29. IMPOT SUR LES BENEFICES.**

La société est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux réduit de 20% pour une période de cinq ans à partir de la date de son introduction en bourse, et ce, dans le cadre des dispositions de la loi n° 99-92 du 17 Août 1999 relative à la relance du marché financier telle que complétée par les textes subséquents.

**30. RESULTAT PAR ACTION.**

Le résultat par actions et les données ayant servi à sa détermination au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009, se présentent comme suit :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Résultat net	4 368 986	4 447 254
Résultat net attribuable aux actions ordinaires	4 368 986	4 447 254
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	11 000 000	11 000 000
Résultat par action	0,397	0,404

Le résultat par action ainsi déterminé correspond au résultat de base par action. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

**31. TRESORERIE DE FIN DE PERIODE.**

Elle se détaille comme suit :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Comptes bancaires débiteurs + C.C.P	1 030 863	385 479
Effet client en portefeuille	546 782	-
Caisses	7 000	7 475
Comptes bancaires créditeurs	(305 182)	(498 404)
<b>Total trésorerie de fin de période de période</b>	<u>(1 279 463)</u>	<u>(105 450)</u>

### **32. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES.**

Au cours de l'exercice comptable clos au 31 décembre 2009, la société ADWYA a conclu diverses opérations avec des sociétés liées qui ont toutes été réalisées dans le cadre normal de ses activités.

Conformément à la politique de la société, toutes les opérations avec les parties liées ont été réalisées aux conditions de marché.

En fait, ces opérations ne sont pas jugées significatives pour la société aussi bien au plan individuel comme au plan global.

Les transactions effectuées dans ce cadre sont détaillées comme suit :

Description des opérations	Partie liée	Achat en dinar
Contrat de promotion médicale et formation des délégués	ATUDIPP	320 397
Contrat de medecin de travail avec un administrateur	Mr Hichem TERZI	9 941
Contrat de consultant en matière de choix stratégiques	Mr Taher EL MATERI	50 000
Contrat de consultant pour lancement des nouveaux produits	Mr Moncef ZMERLY	10 000
<b>VALEUR TOTALE</b>		<b>390 338</b>

### **33. ENGAGEMENTS.**

#### 33.1. Emprunts.

La société a contracté des emprunts auprès de divers organismes financiers dont le détail est annexé à la note n°13. En contre partie elle a donné en garantie :

- Une hypothèque de premier rang et en pari passu sur le terrain sis route de la Marsa ainsi que sur les constructions.
- Un nantissement de premier rang sur le fonds de commerce constitué par les éléments corporels et incorporels.

#### 33.2. Autres Engagements bancaires.

Ils se détaillent comme suit :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
- Cautions fiscales au profit de la douane	59 207	55 207
- Caution douanière	336 138	447 811
- Autres cautions bancaires	28 040	28 040
- Escompte papier commercial	12 874 038	8 042 201
- Lettres de garantie	45 200	45 200
- Lettres de crédit	1 500 000	80 000
- Cautions provisoires	129 218	89 218
- Cautions définitives	61 124	26 796
- Aval et acceptation	-	20 290
<b>Total des engagements bancaires</b>	<b>15 032 966</b>	<b>8 834 763</b>
	=====	=====

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**(Exercice clos le 31 Décembre 2009)**

**Messieurs les actionnaires**  
**Société Adwya S.A**  
**Route de la Marsa Km 14**  
**Sidi Daoud - TUNIS.**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport d'audit des états financiers de la société Adwya S.A arrêtés au 31 décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

### **1 - Responsabilités**

Nous avons audité les états financiers de la société Adwya S.A arrêtés au 31 décembre 2009. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.



## **2- Opinion**

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société Adwya S.A, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

## **3- Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers, des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi n° 94 – 117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi n° 2005 – 96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-haut.

Par ailleurs, en application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. Nous n'avons pas d'observations à formuler à ce sujet.

Tunis, le 1<sup>er</sup> Mars 2010

*Mourad Guellaty*

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

**Messieurs les actionnaires**  
**Société Adwya S.A**  
**Route de la Marsa Km 14**  
**Sidi Daoud - TUNIS.**

En application des dispositions des articles 200 et 205 du code des sociétés commerciales, nous portons à votre connaissance les conventions suivantes conclues par votre société au cours de l'exercice 2009 :

- (a) Le directeur général perçoit une rémunération annuelle nette de 65 000 dinars ; en outre, il bénéficie d'une voiture de fonction et de 3 600 dinars annuels au titre des frais de carburant.
- (b) Une mission de consultant en matière de choix stratégique confiée au Président du conseil d'administration rémunérée à cinquante mille dinars hors taxes par an.
- (c) Une mission d'assistance et de conseil pour les nouveaux produits à lancer confiée à Monsieur Moncef Zmerli. La rémunération de cette mission a été fixée à la somme de dix mille dinars hors taxes par an.
- (d) Un contrat avec Monsieur Hichem Terzi en tant que médecin de travail de la société pour un montant hors taxe de 9 941 dinars par an.
- (e) Une enveloppe annuelle brute de 5000 dinars par administrateur au titre des jetons de présence et par membre du comité permanent d'audit.

Par ailleurs, nous n'avons reçu aucun avis de la part de votre conseil d'administration concernant d'autres opérations régies par les dispositions des dits articles et les examens que nous avons entrepris au cours de notre mission n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

Tunis, 1<sup>er</sup> Mars 2010

*Mourad Guellaty*

## COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE**

**I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Noura -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 238 000
7. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	95, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 849 400
8. Banque de l'Habitat "BH"	21, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 785 277
9.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
10. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
11. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
12. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Noura -1001 TUNIS-	71 831 200
13. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
14. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis- Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 336 655
15.Electrostar		71 396 222
16.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelleville - 1082 TUNIS -	71 843 511
17.El Wifack Leasing	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000
18. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
19. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
20. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Zone Industrielle BP. N°7 2013 Ben Arous	71 381 688
21. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
22. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
23.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	
24. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
25. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
26. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	42, rue Ibn Charaf -1002 TUNIS-	71 789 733
27. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
28. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1080 Tunis Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 766 900
29. Société Frigorifique et Brasserie de Tunis "SFBT"		71 189 200
30. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
31. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
32. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
33. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
34. Société Magasin Général "SMG"	24, avenue de France -1000 TUNIS-	71 321 058
35. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	Rue Larbi Zarrouk -2014 MEGRINE-	71 432 599
36. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
37. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Noura -1001 TUNIS-	71 340 477
38. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard du 7 Novembre 1987 -2035 TUNIS-	70 837 000
39. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
40. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
41. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	5, rue 8603, Z.I la Charguia I	71 770 300
42. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
43. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
44. Tunisie Lait	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
45. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
46. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299

47. TUNINVEST SICAR	Immeuble IRIS -2045 LES BERGES DU LAC-	71 862 311
48. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
49. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392

**I-2 Marché Alternatif**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
2.SERVICOM	Cité Ishbilila , route de Tunis 3100 Kairouan	77 273 459

**II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
2. Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. Amen Lease	124, avenue de la liberté -1002 TUNIS-	71 841 322
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building Les Berges du Lac -2045 TUNIS-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	71 197 820
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 840 488
9. Assurances Mutuelle Ittihad	15, rue de Mauritanie -1002 Tunis-	71 784 544
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	Avenue Mohamed V, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 785 049
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue 8365 cité Ennassim, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 890 355
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	90, avenue Hédi Nouira , Immeuble « Prestige Résidence », Ennasr II - 2037 Ariana -	70 853 153
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
18. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
19. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
20. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
21. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue 8006, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 783 000
22.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
23. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
24. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
25. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
26. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
27.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
28. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
29. Les Assurances des Crédits Commerciaux - Assurcrédit -	7, rue 8010 Montplaisir - 1002 TUNIS -	71 903 565
30. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
31. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
32. Modern Leasing	11, avenue Keireddine Pacha 1002 Tunis	71 845530
33. Palm Beach Hotels Tunisia "PBHT"	Rue Jean Jacques Rousseau, Immeuble Babel Bloc C, 5 <sup>ème</sup> étage -1073 Montplaisir-	71 848 966
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
38.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine "SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318

421. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitulula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
43. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
44. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
45. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
46. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
47. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
48. Société de Promotion Economique de Bizerte "PROMEKO"	Place de l'Union du Maghreb Arabe Bizerte	
49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis- Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax-.	71 884 120
50. Société de services des Huileries		74 624 424
51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	71 718 332
52. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
53. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 SOUSSE- Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
54. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	
55. Société d'Investissements Hôtelières El Mouradi « SIHM »	Hôtel El Mouradi, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
56. Société d'Investissements Hôtelières " Jerba Menzel "	Hôtel El Mouradi BP 48, port El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
57. Société d'Investissement Touristique du Sahel - SITS - " Hôtel Skanes Beach "	Hôtel Palma Djerba, BP 245 -4116 AGHIR MIDOUN/DJERBA-	75 750 830
58. Société Djerba Aghir		
59. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul Centre Nawrez, rue Lac Lemon, bloc B, App 2-2 2045 Les du Lac-Tunis	71 960 530
60. Société Financière d'Investissement "SOFI SICAF"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
61. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	1, Rue Larbi Zarrouk -2014 MEGRINE-	71 432 599
62. Société Générale des Supermarchés TOUTA	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis- Hôtel El Mouradi BP 48 El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
63. Société Groupe GMT « GMT »	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE- Zone touristique, El Kantaoui, BP 48 -4089 HAMMAM SOUSSE-	73 226 699
64. Société Hotelière El Kantaoui "Palm Marina"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	73 246 355
65. Société Hôtelière SAMARA	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	72 286 111
66. Société Hôtelière Mouradi Golf	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	73 226 245
67. Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 770 928
68. Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	71 798 211
69. Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Route touristique -4000 SOUSSE - BP 48, Hôtel El Mouradi Port El Kantaoui - Hammam- Sousse-	73 521 200
70. Société Hôtelière & Touristique Syphax	Route de Gabès Km 2 -3018 SFAX-	73 242 170
71. Société Hôtelière KURIAT Palace	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 246 355
72. Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 246 190
73. Société Immobilière et Touristique de Tunisie "Hôtel Mouradi Africa"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	73 475 267
74. Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	74 677 072
75. Société Industrielle de Textile "SITEX"	Route du Kef , Km 5,6 -2011 DEN DEN-	74 240 337
76. Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	71 347 585
77. Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 647 500
78. Société La Glace	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	71 887 000
79. Société Maille Club	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	73 308 777
80. Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Avenue des Martyrs -3000 SFAX- Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	72 285 443
81. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Hôtel Club Venus 8050 Hammamet	74 298 838
82. Société Panobois	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse Hôtel El Mouradi, BP N°48, Zone Touristique El Kantaoui -4089 Hammam Sousse-	74 223 483
83. Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 227 211
84. Société Régionale d'Importation et d'Exportation	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	73 348 250
85. Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	73 246 355
86. Société Soleil d'Hammamet " Hôtel Club Venus "		72 285 346
87. Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"		71 798 211
88. Société Touristique El Mouradi -STM -		
89. Société Touristique du Cap Bon "STCB"		
90. Société Touristique SANGHO Zarzis		
91. Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"		

92.Société Tunisienne d'Assurances Vie & de Capitalisation "AMINA"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 800 482
93.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble ELJEMEL, Avenue Mohamed V -1002 Tunis-	71 840 900
94.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"	25, rue Belhassen Ben Châabane -1005 EL OMRANE-	71 899 648
95. Société Tunisienne de Réassurance "TUNIS RÉ"	Avenue Mohamed V, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 891 011
96.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
97.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
98.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
99.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
100.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
101.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
102. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS- Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 - 1080 TUNIS-	70 132 010
103.Tunisian Qatari Bank "TQB" (ex BTQI)	39, avenue du 10 Décembre, El Menzah IV -1004 TUNIS-	71 713 555
104. UBCI Leasing		71 231 333

### III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

Dénomination sociale	Gestionnaire	Tél.
1. AIRLINES FCP VALEURS CEA	17, rue de Jérusalem -1002 Tunis-	71 786 824
2. AL AMANAH EQUITY FCP	Immeuble GAT 92-94 Avenue Hédi Chaker 1002 Tunis	71 788 870
3. AL AMANAH ETHICAL FCP	Immeuble GAT 92-94 Avenue Hédi Chaker 1002 Tunis	71 788 870
4. AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	Immeuble GAT 92-94 Avenue Hédi Chaker 1002 Tunis	71 788 870
5. AL AMANAH PRUDENCE FCP	Immeuble GAT 92-94 Avenue Hédi Chaker 1002 Tunis	71 788 870
6. ALYSSA SICAV	3, rue Jenner, Place d'Afrique 1002 Tunis Belvédère	71 848 230
7. AI HIFADH SICAV	32, rue Hédi Karray – Immeuble STUSID 2080 Tunis	71 718 241
8. AMEN PREMIERE SICAV	Immeuble Amen Invest Rue du Lac Neuchatel Les Berges du Lac	71965400
9. ARABIA SICAV	4, rue 7036 Menzah IV -1004 Tunis-	71 238 019
10. ATTIJARI FCP CEA	Résidence OMAR- BLOC A 2ème étage Montplaisir Ennassim - 1073 Tunis	71 843 655
11. Attijari Obligataire SICAV	Résidence OMAR- BLOC A 2ème étage Montplaisir Ennassim - 1073 Tunis	71 842 751
12. Attijari SICAV Placements	Résidence OMAR- BLOC A 2ème étage Montplaisir Ennassim - 1073 Tunis	71 842 751
13. Attijari Valeurs SICAV	Résidence OMAR- BLOC A 2ème étage Montplaisir Ennassim - 1073 Tunis	71 842 751
14. Cap Obligataire SICAV	25 rue du Docteur Calmette Mutuellevillel-1002 Tunis	71 840 253
15. FCP Amen Performance	Immeuble Amen Invest Rue du Lac Neuchatel Les Berges du Lac	71965400
16. FCP Amen Prévoyance	Immeuble Amen Invest Rue du Lac Neuchatel Les Berges du Lac	71965400
17. FCP AXIS AAA	67, Avenue Mohamed V – 1002 Tunis	71 846 140
18. FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	67, Avenue Mohamed V – 1002 Tunis	71 846 140
19. FCP AXIS Capital protégé	67, Avenue Mohamed V – 1002 Tunis	71 846 140
20. FCP AXIS TUNISIE INDICE	67, Avenue Mohamed V – 1002 Tunis	71 846 140
21. FCP BIAT Epargne Actions	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 Tunis	71 340 733
22. FCP BNAC CONFIANCE	27 Bis Rue du Liban Lafayette 1002 Tunis	71 788 228
23. FCP BNAC PROGRES	27 Bis Rue du Liban Lafayette 1002 Tunis	71 788 228
24. FCP Capitalisation et garantie	25 rue du Docteur Calmette Mutuellevillel-1002 Tunis	71 840 253
25. FCP CEA MAXULA	Rue du Lac Lémam. Centre NAWREZ -BLOC B6-bureau 2.2- Les berges du Lac 2045 Tunis	71 960 530
26. FCP IRADETT 100	4, rue 7036 Menzah IV -1004 Tunis-	71 238 019
27. FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	34, Rue Hédi Karray 1004 El Menzah IV	71 232 899
28. FCP FINA 60	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere - Les Berges du Lac	71789054
29. FCP INDICE MAXULA	Rue du Lac Lémam. Centre NAWREZ -BLOC B6-bureau 2.2- Les berges du Lac 2045 Tunis	71 960 530
30. FCP IRADETT 50	4, rue 7036 Menzah IV -1004 Tunis-	71 238 019
31. FCP IRADETT 20	4, rue 7036 Menzah IV -1004 Tunis-	71 238 019
32. FCP IRADETT CEA	4, rue 7036 Menzah IV -1004 Tunis-	71 238 019
33. FCP KOUNOUZ	32, rue Hédi Karray – Immeuble STUSID 2080 Tunis	71 718 233
34. FCP MAGHREBIA Dynamique	Boulevard 7 novembre – Imm Maghrebria – Tour A – BP66	71 941 385
35. FCP MAGHREBIA Modéré	Boulevard 7 novembre – Imm Maghrebria – Tour A – BP66	71 941 385
36. FCP MAGHREBIA Prudence	Boulevard 7 novembre – Imm Maghrebria – Tour A – BP66	71 941 385

37. FCP MAGHREBIA select actions	Boulevard 7 novembre – Imm Maghrebria – Tour A – BP66	71 941 385
38. FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	Rue du Lac Lémam. Centre NAWREZ -BLOC B6-bureau 2.2- Les berges du Lac 2045 Tunis	71 960 530
39. FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBRE	Rue du Lac Lémam. Centre NAWREZ -BLOC B6-bureau 2.2- Les berges du Lac 2045 Tunis	71 960 530
40. FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	Rue du Lac Lémam. Centre NAWREZ -BLOC B6-bureau 2.2- Les berges du Lac 2045 Tunis	71 960 530
41. FCP MAXULA STABILITY	Rue du Lac Lémam. Centre NAWREZ -BLOC B6-bureau 2.2- Les berges du Lac 2045 Tunis	71 960 530
42. FCP OPTIMA	27 Bis Rue du Liban Lafayette 1002 Tunis	71 788 228
43. FCP SALAMETT CAP	4, rue 7036 Menzah IV -1004 Tunis-	71 238 019
44. FCP SALAMETT PLUS	4, rue 7036 Menzah IV -1004 Tunis-	71 238 019
45. FCP SECURAS	34, Rue Hédi Karray 1004 El Menzah IV	71 232 899
46. FCP SECURITE	27 Bis Rue du Liban Lafayette 1002 Tunis	71 788 228
47. FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	Rue du Lac Lémam Immeuble NAWREZ -BLOC C-Appartement C21 -1053- Les berges du Lac	
48. FCP SMART EQUITY	4 Bis, Rue Amine Abassi, 1002, Tunis	
49. FCP Valeurs CEA	17, rue de Jérusalem -1002 Tunis-	71 786 824
50. FCP VALEURS QUIETUDE 2014	17, rue de Jérusalem -1002 Tunis-	
51. FCP VALEURS SERENITE 2013	17, rue de Jérusalem -1002 Tunis-	71 786 824
52. FINA O SICAV	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere - Les Berges du Lac	71789054
53. FCP VIVEO Nouvelles Introduites	Rue du Lac Lémam Immeuble NAWREZ -BLOC C-Appartement C21 -1053- Les berges du Lac	
54. Fidelity Obligation SICAV	Rue du Lac Constance Green Center – Bloc C 2 <sup>ème</sup> étage Les Berges du Lac	71 964 102
55. Général Obligataire SICAV	16, Avenue Jean Jaurès - 1000 Tunis	71 252 044
56. Internationale Obligataire SICAV	1, rue Kamel Attaturk -1000 Tunis-	71 349 710
57. MAC CROISSANCE FCP	Rue du Lac Constance Green Center – Bloc C 2 <sup>ème</sup> étage Les Berges du Lac	71 964 102
58. MAC EQUILIBRE FCP	Rue du Lac Constance Green Center – Bloc C 2 <sup>ème</sup> étage Les Berges du Lac	71 964 102
59. MAC EPARGNANT FCP	Rue du Lac Constance Green Center – Bloc C 2 <sup>ème</sup> étage Les Berges du Lac	71 964 102
60. MAC EPARGNE ACTIONS FCP	Rue du Lac Constance Green Center – Bloc C 2 <sup>ème</sup> étage Les Berges du Lac	
61. MAC EXCELLENCE FCP	Rue du Lac Constance Green Center – Bloc C 2 <sup>ème</sup> étage Les Berges du Lac	71 964 102
62. MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	Rue du Lac Lémam. Centre NAWREZ -BLOC B6-bureau 2.2- Les berges du Lac 2045 Tunis	71 960 530
63. MAXULA PLACEMENT SICAV	Rue du Lac Lémam. Centre NAWREZ -BLOC B6-bureau 2.2- Les berges du Lac 2045 Tunis	71 960 530
64. MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	Immeuble GAT 92-94 Avenue Hédi Chaker 1002 Tunis	71 788 870
65. PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	27 Bis Rue du Liban Lafayette 1002 Tunis	71 788 228
66. POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	La Poste Tunisienne, rue Hédi Noura -1030- Tunis	71 848 230
67. SANADETT SICAV	4, rue 7036 Menzah IV -1004 Tunis-	71 238 019
68. SICAV AMEN	Immeuble Amen Invest Rue du Lac Neuchatel Les Berges du Lac	71965400
69. SICAV AMEN TRESOR	Immeuble Amen Invest Rue du Lac Neuchatel Les Berges du Lac	71965400
70. SICAV AVENIR	34 Rue Hédi Karray El Menzah IV -1004 Tunis-	71 232 899
71. SICAV AXIS trésorerie	67, Avenue Mohamed V – 1002 Tunis	71 846 140
72. SICAV BH Obligataire	1 Rue 8000, angle 11 Av.Kheireddine Pacha 1002 TUNIS	71 848 819
73. SICAV BH PLACEMENT	1 Rue 8000, angle 11 Av.Kheireddine Pacha 1002 TUNIS	71 848 429
74. SICAV BNA	27 Bis Rue du Liban Lafayette 1002 Tunis	71 788 228
75. SICAV Croissance	2, rue de Turquie -1001 Tunis	71 332 188
76. SICAV Entreprise	17, rue de Jérusalem -1002 Tunis-	71 786 824
77. SICAV L'EPARGNANT	34 Rue Hédi Karray El Menzah IV -1004 Tunis-	71 718 000
78. SICAV L'INVESTISSEUR	34 Rue Hédi Karray El Menzah IV -1004 Tunis-	71 718 000
79. SICAV OPPORTUNITY	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 Tunis-	71 351 398
80. SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 Tunis	71 131 910
81. SICAV PLUS	17, rue de Jérusalem -1002 Tunis-	71 786 824
82. SICAV PROSPERITY	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 Tunis-	71 340 733
83. SICAV Rendement	2, rue de Turquie -1001 Tunis-	71 332 188
84. SICAV SECURITY	25 rue du Docteur Calmette Mutuellevillel-1002 Tunis	71 840 253
85. SICAV Trésor	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 Tunis-	71 351 398
86. Stratégie actions SICAV	4 bis, Rue Amine El Abassi 1002 - Tunis	71 788 602

87. TUNISIAN EQUITY FUND	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis	71167503
88. TUNISO EMIRATIE SICAV	5 bis, Rue Mohamed Badra 1002 - Tunis	71 794 176
89. Tunisie SICAV	17, rue de Jérusalem -1002 Tunis-	71 786 824
90. UBCI Univers Actions SICAV	3, rue Jenner, Place d'Afrique 1002 Tunis Belvédère	71 848 230
91. Union Financière HANNIBAL SICAV	3, rue Jenner, Place d'afrique 1002 Tunis Belvédère	71 848 230
92. Union Financière Salammbô SICAV	3, rue Jenner, Place d'afrique 1002 Tunis Belvédère	71 848 230
93. Univers Obligations SICAV	11, rue Abderr.Azzam-CPX Kheireddine Pacha - 1002 Tunis-	71 843 655

*\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*